



La Maison des Lycéens (MDL) du Lycée Charles Hermite de Dieuze

La MDL remplace l'A3C dès la rentrée de septembre 2018. Ses objectifs sont les suivants :

Fédérer les initiatives portées par les lycéens de l'établissement au service de l'intérêt collectif dans des projets et aide au développement de la vie :

- culturelle,
- artistique,
- sportive,
- citoyenne.

C'est une Association loi 1908 et les juniors associations.

L'adhésion à l'association est ouverte à tous les élèves de l'établissement.

Tout adulte intéressé par les objectifs de l'association peut apporter ses compétences. Bureau (composé uniquement d'élèves âgés de 16 ans minimum) :

- Président,
- Secrétaire général,
- Trésorier.

Élu par les membres du Conseil d'Administration de l'association ou lors de l'Assemblée Générale par les membres adhérents. Le Conseil d'Administration de la MDL se réunit au moins 1 fois par trimestre.

Les membres actifs de la MDL coordonnent :

- des activités ouvertes aux adhérents comme :

- des ateliers, des clubs,
- des manifestations,
- des expositions,
- des déplacements culturels,
- des rencontres avec des artistes,
- des actions humanitaires...

- des activités générant des rentrées de fonds pour favoriser la vie de l'association comme :

- photos de classes,
- fête de fin d'année,
- gestion d'une cafétéria pour les élèves,
- dîner d'anciens élèves.

Le coût de l'adhésion est de : **8,00€**

(tarif fixé par décision du conseil d'administration du lycée Charles Hermite le 3 juillet 2017)

Un bulletin d'adhésion sera distribué à tous les élèves à la rentrée de septembre 2018.